

# Rapport annuel 2022



[www.sagarmathasuisse.ch](http://www.sagarmathasuisse.ch)



## Nous tenons à remercier chaleureusement les fondations et donateurs suivants :

- Fondation B.
- Fondation Pierre-Henri Ducret
- Fondation Elaine du Pasquier
- Fondation Madeleine
- Fondation Marguerite
- Fondation de bienfaisance Sukhawati
- Fondation Trafigura
- nos parrains et marraines pour leur fidélité : leur soutien est indispensable pour assurer une contribution financière régulière – année après année – aux centres Sagarmatha et Punarbal ;
- les bénévoles qui ont collecté des fonds dans le cadre de l'opération Défis sportifs 2022 : Grégoire Borboën, Catherine Christ Revaz, Jean-Philippe Gay, Sylvie Nahum Palayan, Tara Revaz, Fabienne Vionnet ;
- Sarah Vogel (vente de calendriers) ;
- José Galera (graphisme) ;
- Anne Kerisel (rédaction et relecture) ;
- Fiduciaire B&W FiduConsulting (tenue de la comptabilité) ;
- Sylvia Rodicio – SR comptabilité (révision) ;
- et toutes les autres personnes qui ne sont pas mentionnées ici mais qui ont soutenu par un don ponctuel l'Organisation Suisse Sagarmatha en 2022

Pour découvrir les membres de notre comité,  
rendez-vous sur notre site :  
<https://www.sagarmathasuisse.ch/organisation>



# Un soutien bienvenu de la part de fondations privées

Par Olivier Revaz, président

**Je me félicite d'avoir pu faire découvrir, dès 2006, les activités du centre Sagarmatha et la ville de Katmandou à près d'une centaine d'élèves de l'École internationale de Genève. Plusieurs d'entre eux m'ont dit en avoir gardé des souvenirs marquants.**

À l'approche de la retraite, et après avoir organisé sept voyages au Népal pour des élèves, j'ai choisi de me rendre désormais à Katmandou uniquement à titre privé. Rappelons que le dernier voyage de l'Ecolint prévu en 2020 avait dû être précipitamment annulé en raison de la pandémie.

Certaines familles de l'école, qui se reconnaîtront dans ces lignes, nous sont restées fidèles et parrainent encore aujourd'hui un enfant du centre Sagarmatha. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants. Grâce à leur confiance, nous pouvons chaque année aider des dizaines de familles au Népal à offrir un avenir meilleur à leurs enfants. Au fil des années, notre association a pu élargir son soutien à une autre structure, le centre Punarbal pour enfants orphelins et porteurs du VIH-sida, à Katmandou.

Même si en 2022, aucun des membres de notre comité n'a pu voyager au Népal, les liens étroits qui nous lient aux centres nous ont permis de rester bien informés de ce qui s'y passait. Nous avons d'ailleurs partagé régulièrement des photos et des informations sur les réseaux sociaux ou dans nos newsletters. Des visioconférences ont également été mises en place: ces échanges en direct avec les enfants que nous soutenons ont été très appréciés de tous les participants, aussi bien les enfants que les parrains.

Catherine et Claire, membres du comité, ont mis à profit l'année 2022 pour faire de la prospection auprès de fondations. Le résultat de leurs efforts a dépassé les attentes, puisque ce ne sont pas moins de sept fondations qui ont fait un don à notre association l'an dernier, dont six pour la première fois. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées.

Ce soutien est absolument vital pour notre association, car les parrainages ne couvrent qu'un tiers du fonctionnement des deux centres.

Pour la deuxième année consécutive, des membres ou proches de notre comité n'ont pas hésité l'an dernier à s'investir sportivement. Grâce aux défis qu'ils se sont lancés (randonnée, vélo ou saut à l'élastique), nous avons récolté plus de CHF 2000.– Enfin, notre comité a pris congé à regret de deux membres de longue date, Anne Kerisel et Myriam Krebs, et d'une bénévole fidèle, Andrea Plasschaert. Nous les remercions du fond du cœur pour l'engagement qu'elles ont manifesté à nos côtés toutes ces années. Que nos donateurs – petits ou grands – reçoivent tous notre profonde gratitude pour leur fidélité et pour leur confiance!



## Les droits des enfants, mieux défendus mais encore loin d'être assurés

Par Anne Kerisel, bénévole et ancienne membre du comité

**Le Népal, pays particulièrement pauvre, a pourtant été l'un des premiers à signer une Convention relative aux droits de l'enfant. Cet accord international a pour objectif d'engager le gouvernement signataire à modifier ses lois et ses budgets afin que les droits des enfants du pays concerné soient respectés.**

Le fait est qu'au cours des 30 années qui se sont écoulées depuis la rédaction de la Convention, le Népal a enregistré de grands progrès: la pauvreté a diminué au cours des deux dernières décennies et davantage d'enfants ont accès à l'éducation, à l'eau potable et à des installations sanitaires. De moins en moins d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire, et moins d'enfants souffrent d'un retard de croissance (une condition irréversible qui inhibe la croissance physique et cognitive).

Cependant Le Népal demeure un pays qui se trouve dans une situation économique extrêmement précaire. C'est le troisième pays le plus pauvre sur les 58 que compte l'Asie. 40% de la population népalaise a moins de 18 ans, et sur les 11 500 000 d'enfants que compte le pays, près d'un million d'entre eux sont orphelins, de père, de mère ou bien des deux. Il reste donc beaucoup à faire pour les enfants et les jeunes du Népal... Cela est d'autant plus urgent qu'ils vont avoir à soutenir une population âgée qui se trouve aujourd'hui en constante augmentation.

Chaque enfant devrait en principe avoir une identité reconnue afin qu'il puisse faire valoir ses droits. Or aujourd'hui, quatre enfants népalais sur dix ne sont pas enregistrés à la naissance, beaucoup d'adultes ne possédant d'ailleurs pas eux-mêmes de pièce

d'identité. Quant à la santé des petits Népalais, elle laisse souvent à désirer. Dans ce pays, les punitions physiques restent fréquentes malgré les campagnes du gouvernement visant à mettre un terme aux châtiements corporels et aux intimidations, à l'école ou au foyer. À cela s'ajoutent des problèmes alarmants tels que le manque d'infrastructures sanitaires et la pollution de l'air. Des millions d'enfants respirent chaque jour un air toxique, ce qui peut avoir de graves répercussions sur leurs capacités intellectuelles, sans même parler de leur durée de vie...

Grâce à vous, nous œuvrons pour que l'existence des enfants des centres Sagarmatha (SASS) et Purnabal soit la meilleure possible. Chaque enfant peut y recevoir des soins de santé de qualité, consommer les aliments dont il a besoin pour se développer harmonieusement, et être protégé contre les abus et l'exploitation. Chaque enfant a également accès à une éducation de qualité qui lui permettra de pouvoir par la suite décider de sa vie et d'avoir un impact sur l'avenir de son pays. Ces progrès immenses, c'est vous qui le permettez. Au nom des enfants que vous soutenez, soyez chaleureusement remerciés pour l'aide que vous leur apportez grâce à votre parrainage ou vos dons ponctuels.



## Nouvelles du Centre Sagarmatha

Par Catherine Christ Revaz, membre du comité

**L'an dernier, le centre Sagarmatha (SASS) a poursuivi la prise en charge et la scolarisation de 39 enfants et adolescents, ainsi qu'une étudiante en deuxième année de médecine.**

Cinq jeunes filles – Dolma, Pasang, Ranjana, Srijana et Yangee – ont terminé le cycle scolaire obligatoire en avril 2022 après avoir passé leurs examens de fin de scolarité. Avec le soutien de proches, elles poursuivent désormais leurs études pour deux ans supplémentaires.

Nous avons eu des nouvelles des jeunes adultes que le centre avait recueillis alors qu'ils étaient enfants. Binita (23 ans) travaille aujourd'hui comme infirmière dans un hôpital. Devi (23 ans) collabore à l'entreprise Manpower. Quant à Ganga (25 ans), elle est employée dans une clinique dentaire. Anil (26 ans) met désormais ses compétences au service d'une entreprise informatique après avoir terminé un MBA l'an dernier. Il vit toujours au centre Sagarmatha, où il fait office de grand frère pour les enfants plus jeunes que lui.

### Partir du Népal, un défi et une chance

Plusieurs jeunes filles ont quant à elles décidé de s'exiler. La possibilité de partir à l'étranger est considérée comme une grande opportunité pour la plupart des Népalais, en raison des bas salaires et des possibilités restreintes sur le marché du travail dans leur propre pays. Ainsi, Chhokpa, qui s'était mariée à Katmandou en 2021, est partie vivre et travailler au Portugal avec son mari. Sanju, qui avait pu effectuer un stage de trois mois dans l'hôtellerie en Chine avec notre soutien, a réussi les démarches pour suivre une formation dans l'informatique à Londres. L'an dernier, elle a entamé ses études avec le soutien de ses parents français, tout en travaillant dans un restaurant népalais pour payer ses études.





## L'incroyable destin de Yangdu

En 2005, le centre Sagarmatha prenait en charge une petite fille, Yangdu, dont le père était décédé. A l'époque, la maman de Yangdu, très pauvre, était dans l'incapacité de prendre en charge sa fille. Au centre, Yangdu a grandi dans la grande famille des enfants de Sagarmatha tout en apprenant à vivre avec un handicap, la surdité.

En 2022, la vie de Yangdu bascule. Elle parvient à force de persévérance et grâce à de très bons résultats scolaires, à obtenir une bourse d'études dans l'une des plus grandes universités privées des États-Unis, le *Rochester Institute of Technology* de New-York, qui dispose d'un institut spécialisé pour les personnes sourdes et malentendantes. Yangdu apprend désormais la langue des signes et bénéficie d'une formation complète dans le domaine de la technologie des sciences de laboratoire. Sa mère, son beau-père et ses deux jeunes sœurs ont également émigré aux États-Unis.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Ce récit a rapidement circulé parmi nos membres. Vivant aux États-Unis, Christine, sœur d'une membre de l'association Sagarmatha-France, avait visité SASS en 2019. Désireuse d'apporter un soutien aux enfants, cette spécialiste de la fabrication de bijoux artisanaux commence alors, de retour chez elle, à confectionner des bijoux avec du matériel acheté au Népal.

Touchée par l'incroyable parcours de Yangdu, Christine décide, grâce aux recettes de ses ventes, d'aider – même s'il s'agit d'un soutien modeste – à financer les études de la jeune fille.

Une belle succession de rencontres entre la Suisse, la France, le Népal et les États-Unis, qui nous encourage à aider encore davantage, et autant que nous le pouvons, les adultes de demain que sont les enfants du centre Sagarmatha.



Yangdu entourée de Phinzo et Beena, juste avant son départ aux États-Unis en octobre 2022.



## Une année qui marque un retour à la normale

Par Catherine Christ Revaz, membre du comité

Fin 2022, trente-six enfants et jeunes résidaient au foyer Punarbal (dont la presque totalité orphelins de père et mère). La quasi-totalité des enfants accueillis sont porteurs du VIH-sida, et prennent un traitement antirétroviral. On compte le même nombre de filles que de garçons. Ces enfants et ces jeunes sont issus de familles pauvres et ont perdu leurs parents du sida. Ils sont rejetés par la société et leurs proches et n'ont pas accès à une alimentation saine ni à des médicaments, ni aux moyens de vivre convenablement.

Tous les enfants du centre Punarbal sont scolarisés à l'école publique. Les plus âgés (ceux qui ont plus de 16 ans), ainsi que deux jeunes filles membres du personnel également atteintes par le VIH-sida, étudient au *Kamana International College*. Enfin, l'une des élèves ayant un parcours scolaire particulièrement brillant étudie à l'Académie nationale des sciences médicales.

### Nouvelles admissions

L'an dernier, deux nouveaux cas ont pu être pris en charge. Amisha (18 ans), l'une de nos anciennes résidentes, était retournée il y a cinq ans dans son village pour s'occuper de sa mère sans ressources. Ayant commencé l'an dernier une formation d'assistante de santé à Katmandou, elle a demandé à pouvoir revenir vivre au centre pendant la durée de ses études. Quant à Bikram (9 ans), un orphelin du district de Rupandehi, il a été référé au centre Punarbal suite au décès de ses deux parents.

**En 2022, les élèves des écoles au Népal ont retrouvé leur vie d'avant après deux années particulièrement éprouvantes. En raison de leur faible immunité, ils ont vécu sans sortir de l'enceinte du bâtiment du centre pendant des mois.**

### Au bout du chemin, l'indépendance

Six jeunes du centre Punarbal ont déjà trouvé un emploi, ce qui est pour nous une énorme satisfaction étant données les discriminations dont sont encore victimes les personnes porteuses du VIH-sida au Népal et la situation tendue du marché du travail. Karuna a trouvé un travail de professeure d'anglais et de mathématiques. Anisha est assistante comptable dans le collège où elle étudie. Rupesh travaille comme électricien à temps partiel. Jeevan s'est spécialisé dans l'entretien de vélos électriques. Enfin, Durgae et Sita ont été engagées comme assistantes au sein de l'Association nationale des personnes vivant avec le VIH-sida.

Au centre Punarbal, des séances de soutien psychologiques sont organisées toutes les deux semaines. Comme l'explique Sunila Baniya, la co-fondatrice du centre, ce suivi a permis de guérir le traumatisme lié au fait d'être resté à l'intérieur pendant des mois (période Covid). Ce soutien psychologique est aussi l'une des meilleures méthodes pour diminuer ou effacer les cicatrices psychologiques qui provoquent souvent chez les enfants un sentiment de tristesse, d'isolement ou d'inadaptation.

Les perspectives d'avenir des enfants du centre ont été grandement améliorées grâce au soutien de donateurs en Suisse. Ces jeunes vous remercient du fond du cœur.



## Un échange « en ligne » avec des étudiants de Singapour

Par Anne Kerisel, bénévole et ancienne membre du comité

**Amélie Remond est un fidèle soutien de notre association. Très attachée au centre Sagarmatha (SASS), qu'elle a déjà visité, Amélie parraine une enfant, avec laquelle elle a noué un lien étroit, et connaît également les activités du centre Punarbal.**



Anita et Karuna ont toutes deux participé au programme d'échange en ligne « Merlion ».

Spécialiste de la finance, Amélie aide les sociétés à développer leurs activités dans ce domaine, en favorisant les projets liés au développement durable et à la RSE, et enseigne également la finance aux étudiants de l'ESSEC à Singapour, où elle vit depuis de nombreuses années.

Particulièrement sensible à la cause des enfants et des adolescents en Asie, Amélie s'investit dans plusieurs associations. En plus de son parrainage au centre Sagarmatha, elle est ainsi engagée dans plusieurs activités caritatives au Cambodge. Et c'est ainsi qu'au fil de ses activités caritatives, inspirée par son expérience de professeur d'université, elle a eu l'idée d'une approche originale qu'elle a mise en place il y a deux ans. Son projet est destiné à des étudiants et a pour objectif de développer des échanges entre jeunes de plusieurs pays afin de favoriser leur ouverture au monde.

Amélie a ainsi bâti un programme d'échanges basés sur des conversations à distance entre étudiants de pays développés et étudiants de pays moins avancés. Ces jeunes partagent ainsi le même âge et le même niveau d'études mais proviennent de culture et de contexte différents. D'une durée de 6 mois, le programme a pour objectif de leur permettre d'échanger sur plusieurs thématiques. L'ambition du projet est non seulement de leur faire découvrir la réalité d'un pays très différent du leur, mais aussi de les faire travailler sur des prises de conscience au travers des différentes thématiques qui sont abordées.



Au Centre Punarbal, avril 2023.

Pour l'année 2022-2023, le programme, intitulé le « Merlion Bachelor project » se déroule entre plusieurs jeunes de Purnabal qui étudient à l'Université de Katmandou et des étudiants de l'ESSEC de Singapour. Chaque mois, 6 étudiants de l'ESSEC échangent ainsi en binôme avec 5 étudiants de Punarbal ainsi qu'un ancien étudiant de Sagarmatha sur une thématique particulière. Cette série de rendez-vous mensuels, qui termine en mai 2023, a pour objectif de construire des liens d'amitié entre étudiants de Singapour et de Katmandou, en ouvrant les esprits à de nouvelles approches et à une nouvelle culture. Il a aussi pour vocation de soutenir un mini-projet d'entrepreneuriat, en identifiant certains besoins au Népal et en proposant des solutions pratiques pour y répondre.

Les premiers résultats du Merlion Bachelor Project sont enthousiasmants : les participants apprécient de découvrir une réalité bien différente de la leur. Certes, les disparités culturelles et sociales demeurent présentes, mais l'intérêt de ce programme interculturel, qui réside en la proposition d'un dialogue d'égal à égal, favorise l'ouverture, la connaissance de soi et des autres ainsi qu'une plus grande tolérance. Le projet va s'accélérer pour accueillir jusqu'à 60 participants pour la prochaine année avec d'avantage de partenariats.



## BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
<b>ACTIFS</b>		
Liquidités	35 860,60	17 336,35
PostFinance 12-648345-6	21 559,46	17 008,76
UBS 228-108612.40N	14 301,14	134,94
Paypal (cloturé le 11.12.2022)	0,00	192,65
Total Actifs	<u>35 860,60</u>	<u>17 336,35</u>
<b>PASSIFS</b>		
Dettes résultant d'achats et de prestations Créanciers	<u>215,40</u>	<u>215,40</u>
<b>Fonds étrangers</b>	<b>215,40</b>	<b>215,40</b>
Fonds propres		
Capital propre	4 888,92	2 646,97
Profit reportée	12 232,03	2 241,95
Résultat de l'exercice	18 524,25	12 232,03
	<u>35 645,20</u>	<u>17 120,95</u>
<b>Fonds propres</b>	<b>35 645,20</b>	<b>17 120,95</b>
Total Passifs	<u>35 860,60</u>	<u>17 336,35</u>



## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

Désignation	2022 CHF	2021 CHF
<u>Produits</u>		
Ventes de produits fabriqués	750,00	200,00
Dons libres	36 365,00	80 375,38
Cotisations	200,00	554,23
Parrainages SAGARMATHA	30 765,00	25 305,00
Dons et Parrainages PUNARBAL	15 075,00	26 297,45
Dons SAGARMATHA	15 000,00	1 650,00
<b>Total produits</b>	<b>98 155,00</b>	<b>134 382,06</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>98 155,00</b>	<b>134 382,06</b>
<u>Aides et soutiens</u>		
Népal	(29 000,00)	(56 010,00)
Punarbhal	(50 000,00)	(63 944,68)
<b>Total aides et soutiens</b>	<b>(79 000,00)</b>	<b>(119 954,68)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation après aides et soutiens</b>	<b>19 155,00</b>	<b>14 427,38</b>
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Achats de marchandises	0,00	(562,78)
Internet website	(161,55)	(925,98)
Honoraires pour fiduciaire	(215,40)	(430,80)
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>(376,95)</b>	<b>(1 919,56)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements</b>	<b>18 778,05</b>	<b>12 507,82</b>
Charges financières	(253,80)	(275,79)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>18 524,25</b>	<b>12 232,03</b>
Impôts	0,00	0,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>18 524,25</b>	<b>12 232,03</b>



**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**  
**à l'assemblée générale des membres de**  
**L'Association Organisation Suisse Sagarmatha, Chemin des Côtes 26, 1297 Founex**

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de **L'Association Organisation Suisse Sagarmatha** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2022**. Le compte de pertes et profits présente, **un bénéfice de l'exercice de Fr. 18'524.25**. Le capital au 1<sup>er</sup> janvier 2023 s'élève à **Fr. 35'645.20**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels, ainsi que le report de la perte au bilan sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

SR Comptabilité  
Palivoda Silvia

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Palivoda Silvia', written over a blue circular stamp or seal.

Chambrelieu, le 5 avril 2023

Annexes : bilan, compte de pertes et profits



### « Merci à nos donatrices et donateurs »

Par Sylvie Nahum Palayan, trésorière

**À la fin de l'année 2022, nous avons pu verser CHF 29 000.- au centre Sagarmatha et CHF 50 000.- au centre Punarbal. Ces sommes sont destinées au fonctionnement des centres pour l'année 2023 ont été complétées par CHF 14 000.- en janvier 2023.**

L'an dernier, grâce au soutien de nouvelles fondations, notre collecte de dons a dépassé nos attentes. Le surplus de dons est comme à chaque fois reporté sur l'exercice de l'année suivante et versé aux centres pour leurs budgets respectifs. Nous remercions du fond du cœur les fondations qui nous ont fait confiance en soutenant, par notre intermédiaire, les enfants et adolescents du Népal.

L'an dernier, une trentaine de parrains et marraines ont effectué des dons pour un total de plus de CHF 30 000.-, ce qui témoigne d'une générosité et d'une fidélité exceptionnelles.

Nos dépenses administratives sont restées comme toujours minimales, et ont été en partie compensées par les cotisations ou par les dons des membres du comité.

L'action de l'Organisation Suisse Sagarmatha reste entièrement fondée sur l'engagement bénévole. En 2022, les membres de notre comité ainsi que les autres bénévoles ont ainsi consacré gratuitement pas moins de 316 heures à l'association.

#### **Finances des centres Sagarmatha et Punarbal**

En 2022, les dépenses du centre Sagarmatha se sont élevées à USD 75 158.- Quant aux dépenses du centre Punarbal, elles ont été de USD 55 000.- ce qui reste dans la moyenne des années passées.

Notre collaboration avec l'association Sagarmatha-France, branche fondée en 2020, se poursuit. Celle-ci a pu verser EUR 16 000.- aux centres pour 2023, une somme qui complète nos efforts en matière de collecte de fonds.

Les comptabilités des deux centres sont gérées par nos équipes locales et vérifiées par des fiduciaires locales. Notre comptabilité est tenue par B&W Fiducosulting et vérifiée à titre gracieux par SR comptabilité.

Merci à toutes les personnes qui ont soutenu notre travail l'an dernier, que ce soit par un don ou par du bénévolat.



## Notre comité:

- Claire Blanchelande
- Catherine Christ Revaz
- Jean-Philippe Gay
- Gilles Kessler
- Sylvie Nahum Palayan
- Olivier Revaz
- Fabienne Vionnet

## Nos bénévoles:

- Anne Kerisel
- Silvia Palivoda-Rodicio
- José Galera

## Swiss Help Nepal



Notre association a adhéré à la plateforme « Swiss Help Nepal » qui permet aux ONG suisses actives au Népal d'échanger des informations sur leurs pratiques. Une plateforme réservée aux organisations suisses actives dans le domaine de l'aide humanitaire.

<https://swisshelpnepal.ch/home/>



Le petit potager du centre Sagarmatha a donné ses premiers fruits.

Olivier Revaz  
Président  
p/a Sylvie Nahum  
Chemin des Côtes 26  
1297 Founex

## Administration

Olivier et Catherine Revaz  
Membres du comité  
Grand Rue 23  
1267 Vich  
corevaz@vtxnet.ch  
022 364 03 94 (domicile)  
079 244 12 93 (portable Catherine)

## Pour tous vos dons ou parrainages

Titulaire du compte: Organisation Suisse  
Sagarmatha OSS, 1297 Founex  
N° compte Post Finance: 12-648345-6  
IBAN: CH45 0900 0000 1264 83456  
Code BIC: POFICHBEXXX

Faire un don en utilisant  
votre téléphone portable:



Merci pour votre soutien!

[www.sagarmathasuisse.ch](http://www.sagarmathasuisse.ch)

